

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 39
Hebdomadaires régionaux de l'Estrie

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Bury

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 15 MARS 2021



INFORMER

Québec, le 3 mars 2021 – [La commission d'enquête](#) du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M^{me} Marie-Hélène Gauthier, présidente, et de M. Michel Germain, commissaire, annonce la première partie de l'audience publique sur le [Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Bury](#). Cette première partie se tiendra **en mode tout numérique** à compter du **lundi 15 mars 2021 à 19 heures**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.



CONSULTER

DATE :	À compter de lundi 15 mars 2021
HEURE :	19 h
EN LIGNE :	https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/ https://www.facebook.com/BAPEquebec/

PREMIERE PARTIE : S'INFORMER



ENQUÊTER

En présence de l'initiateur du projet et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions de la commission et des participants, la première partie de l'audience permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière certains aspects. Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures applicables, les séances publiques se tiendront en direct sur le site Web du BAPE et sur sa page Facebook.

Poser des questions par vidéo, par téléphone ou par écrit

Toute personne intéressée pourra poser ses questions par téléphone ou par vidéo. Il sera possible de le faire à condition de s'inscrire au registre disponible dans le [site Web du BAPE](#) ou par téléphone au 1 800 463-4732 à compter du **lundi 15 mars à 19 h** ainsi que tout au long des séances publiques. Un maximum de dix personnes pourra s'inscrire à la première séance.



AVISER

Participer dès maintenant !

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Afin de faciliter la plus grande participation possible à la première partie de l'audience publique, la commission d'enquête offre la possibilité de lui transmettre des questions avant que ne débute son mandat le 15 mars prochain. **Dès ce jeudi 4 mars et jusqu'au mercredi 10 mars à midi**, le public peut transmettre ses questions grâce au [formulaire électronique](#) prévu à cette fin ou par boîte vocale au numéro sans frais 1 800 463-4732. La commission examinera les questions et pourra les intégrer aux siennes pour les poser en séance. Le formulaire électronique et les détails relatifs au traitement des questions en ligne sont disponibles dans le site Web du BAPE à la [page d'accueil du mandat](#).

DEUXIEME PARTIE : S'EXPRIMER

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le **lundi 12 avril 2021**, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe

ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 14 juillet 2021, au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette. Par la suite, le ministre dispose de 15 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

L'ensemble du dossier est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents qui seront déposés dans le cadre des travaux de la commission d'enquête seront disponibles dans [le site Web du BAPE](#).

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, aucun centre de consultation ne pourra être ouvert dans la communauté. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE au 1 800 463-4732.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Mme Line Jobin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Mme Rachel Rousseau, conseillère en communication, en composant le 581 925 0692 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : let-bury@bape.gouv.qc.ca.

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

– 30 –

Source : Rachel Rousseau
Conseillère en communication
581 925-0692 ou 1 800 463-4732
let-bury@bape.gouv.qc.ca